

■ **Fondation Tjitske van der Meulen-Miedema**, à Sierre, octroi de bourses et prêts d'honneur avec et sans intérêts, ainsi que de facilités financières de nature à favoriser la formation de jeunes gens et filles de conditions modestes, fondation (FOSC no 55 du 20. 03. 2002, p. 15). Nouvelle autorité de surveillance: département de l'Economie, des Institutions et de la Sécurité du Canton du Valais.

Journal no 744 du 26.04.2002
(00454392 / CH-626.7.006.821-8)